Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260924-CC_2026_09_127-DE

Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : CC_2026_09_127

Objet : Désignation des représentants de la communauté de communes au comité LEADER

LE JEUDI 24 SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT SIX à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni en Salle Pierre Jakez Hélias, Place Corentin Hénaff, 29710 POULDREUZIC sous la présidence de Philippe RONARC'H.

Présents : BUREL Michèle, CARIOU Jacques, DURAND Dorothée, GENTRIC Alexis, GLAZ Christine, GUENOLE Claudie, HUET Jean Baptiste, KERSAUDY Maria, KERSUAL Joëlle, LE COZ Hervé, LE DISSEZ Mordiern, LE DIZES Philippe, LE DONGE Magali, LE LOC'H Christophe, OLIVIER Martine, ORY Valentin, PETILLON Loïc, PLOUHINEC Jocelyne, PLOUHINEC Lucien, PORS Olivier, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, TRUCHETET Jean-Armand, ZILLER Fanny.

Représentés : BERRIVIN Annie (pouvoir à PLOUHINEC Lucien), BEST Célia (pouvoir à TRUCHETET Jean-Armand), BOURDON Fabien (pouvoir à GUENOLE Claudie), CANEVET Michel (pouvoir à OLIVIER Martine), FLOCHLAY Loic (pouvoir à PORS Olivier), QUERE Micheline (pouvoir à HUET Jean Baptiste), RAPHALEN Michel (pouvoir à KERSUAL Joëlle), VIVIEN Nelly (pouvoir à RONARC'H Philippe)

Absent excusé : LE GAC Morvan

Absents : GENTRIC Guénolé, LAGADEC Patrice

Secrétaire de séance : BUREL Michèle

Date de convocation et de publication : 17 septembre 2026

Membres en exercice : 35
Présents/représentés : 32
Votants : 32
- dont « pour » : 32
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

****

Le président, Philippe RONARC'H, indique qu'il appartient au Conseil communautaire de désigner les représentants de la Communauté de communes, appelés à siéger au sein du comité LEADER.

Par délibération n° CC_2026_05_059 en date du 4 mai 2026, le conseil communautaire avait désigné Philippe RONARC'H, titulaire et Christine GLAZ, suppléante.

Il est proposé au conseil de proposer une modification dans la désignation des représentants communautaires et de procéder à une nouvelle désignation, comme suit :

- **Titulaire : Christine GLAZ**
- **Suppléante : Claudie GUENOLE**

Les représentants ainsi désignés siègeront pour la durée du mandat.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20260924-CC_2026_09_127-DE

Pour rappel, LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale), volet territorial du FEADER, est un programme européen de développement local qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux.
Le rôle du comité est de sélectionner les projets qui seront soutenus par un financement européen et de voter le montant de cette subvention. Il garantit la mise en œuvre de la stratégie et le pilotage du programme.

Sur proposition de Philippe RONARC'H,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **Désigne** Mme Christine GLAZ, membre titulaire et Mme Claudie GUENOLE, membre suppléant, afin de représenter la communauté de communes du Hat Pays Bigouden, au comité LEADER.

La secrétaire de séance,
Michèle BUREL

Le Président
Philippe RONARC'H